

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE**  
**L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRES**

**DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION**  
**DE LA WILAYA DE TEBESSA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE**  
**N°34 /D.U.A.C /2026**

**N I F : 0999.1201.90171.29**

Conformément aux dispositions des articles 37 ;38 et 39 de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 44 du décret présidentiel N°15/247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales ayant pour objet :

**Intitulé du programme : Suivi et aménagement des lots de terrains destinés à l'auto-construction**

**N° du programme : 36-2016**

**PROJET : Réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires (hors site) du lotissement 86 lots +143 lots 04 mars commune Tébessa**

**(Alimentation en eaux potables + assainissements des eaux usées + voirie)**

Les entreprises intéressés par cet avis peuvent retirés les cahiers des charges du siège de la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) –Tébessa.

Les entreprises qui peuvent participer à cet avis d'appel d'offres sont :

QUALIFICATIONS DEMANDEES	CONDITIONS DE PARTICIPATION
Les entreprises qualifiées en travaux publics comme activité principale catégorie 04 et plus et travaux d'hydrauliques comme activité secondaire <b><u>Ou</u></b> Les entreprises qualifiées en travaux d'hydrauliques comme activité principale catégorie 04 et plus et travaux publics comme activité secondaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Capacités financières</u> : ayant un chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur ou égale à 50.000.000.00 Da (justifié par C N° 20 ou par bilans des 03 ans visés par services des IMPOS)</li><li>- <u>Capacités techniques</u> : ayant au moins une attestation de bonne exécution d'un projet similaire au sujet de cahier des charges</li></ul>

**Retirer les cahiers des charges, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tébessa, sis à (Ancien siège de la conservation route de Constantine) –Tébessa.**

**Les offres doivent être insérées dans une (01) enveloppe portant seulement les mentions suivantes :**

-SOUMISSION A NE PAS OUVRIR-

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TEBESSA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE**

**N° 34/D.U.A.C /2026**

**Intitulé du programme : Suivi et aménagement des lots de terrains destinés à l'auto-construction**

**N° du programme : 36-2016**

**PROJET : Réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires (hors site) du lotissement 86 lots +143 lots 04 mars commune Tébessa**

**(Alimentation en eaux potables + assainissements des eaux usées + voirie)**

Les offres doivent être scindées en trois et doivent contenir un pli relatif à un dossier de candidature et un pli relatif à l'offre technique et un pli relatif à l'offre financière. Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément au cahier des charges, doivent contenir :

**I- DOSSIER DE CANDIDATURE** : (sous pli fermé portant la mention Dossier De Candidature) constituée des pièces énumérées à l'article 06 (page 10 et 11) du cahier des charges (Dossier De Candidature) :

- Déclaration de candidature ; dûment paraphé et signé;
- La déclaration de probité dûment renseignée, daté, visé, signé (cachet et griffe) [se conformer strictement au modèle en annexe] ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous – traitants :
- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant ;
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires ;
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles ;
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales de droit algérien (pour la dernière année).
- En règle avec ses obligations fiscales et parafiscales :
- Attestations de mise à jour CNAS- CASNOS-CACOBATPH(en cours de validité).
- Liste des projets déjà élaborés par L'entreprise dans le cadre de l'objet (Attestations de bonnes exécutions de même nature et de la même importance.
- Copie du casier judiciaire datant de moins de 03 mois porte la notion néant
- Relevé d'identité bancaire (RIB).
- Bilans des trois(03) dernières années.
- Extrait de rôle (en cours de validité).
- Copie du Registre de commerce de l'entreprise.
- Le dépôt légal des comptes sociaux pour la société de droit algérien

**II-L'OFFRE TECHNIQUE** : (sous pli fermé portant la mention Offre Technique) constituée des pièces énumérées à l'article 06 (page 11) du cahier des charges (offre technique) :

- Déclaration à souscrire ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté».
- Sont exclus, temporairement ou définitivement de la participation aux marchés publics les opérateurs économiques selon les articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges dûment signée et paraphé par le gérant ou par toute autre personne dûment mandatée.

**III -OFFRE FINANCIERE** :(sous pli fermé portant la mention offre Financière) constituée des pièces énumérées à l'article 06 (page 11) du cahier des charges (offre Financière) :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires(BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le détail estimatif quantitatif, dûment renseigné, daté, signé (cachet et griffe) ;
- Les plis doivent être déposés au niveau de la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) –Tébessa.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **(10) jours** à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans les quotidiens électronique ou dans le BOMOP à **13h00 mn**. L'ouverture des plis techniques et financières aura lieu au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) –Tébessa, en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13h00mn, Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix **(90) jours** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux +**10 jours** de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis.